

**Maison
du développement**

Place du marché
BP 70305 47213
Marmande Cedex

Tél. 05 53 64 40 46
vga@valdegaronne.fr
www.valdegaronne.fr

Communiqué de Presse

**Faits marquants du Conseil d'agglomération
du 28 mai 2026**

La séance du 28 mai a été majoritairement consacrée à des sujets financiers avec l'approbation du Compte Financier unique 2025, le vote du Budget supplémentaire 2026 et du complément des 50 % attendus sur l'enveloppe globale des subventions 2026.

Finances

L'approbation du CFU (Compte Financier Unique) 2025 révèle des indicateurs financiers consolidés satisfaisants grâce à une gestion saine, et ce dans un contexte national incertain marqué par la persistance de tensions budgétaires, tant sur la baisse des recettes que sur la hausse des dépenses subies.

1. Un niveau d'investissement record : 14,3 M€ de dépenses d'équipement
2. Une épargne nette en hausse : 7,5 M€
3. Amélioration de la capacité de désendettement : 2,5 années.
4. Un encours de dette stable : 27,1 M€
5. Résultat global de clôture en hausse : 3,1 M€

Le budget supplémentaire (BS) 2026 voté ce 28 mai est un budget de reprise et d'ajustements, ce qui témoigne d'une méthode d'élaboration du budget primitif efficace et au plus près des besoins. Le BS repose ainsi majoritairement sur :

1. la reprise des résultats et restes à réaliser du CFU 2025,
2. l'ajustement des recettes fiscales suites aux notifications de l'Etat,
3. la révision des autorisations de programme (reprise des soldes 2025)
4. la réinscription de 50 %, soit 375 000 €, du montant global annuel de subventions (conformément aux engagements pris lors du vote du budget 2026), suite à une Loi de Finances 2026 moins défavorable que prévu.

Vote des subventions 2026 : un engagement intact en faveur du tissu associatif local

Comme de nombreuses collectivités, Val de Garonne Agglomération a dû faire des choix difficiles dans le cadre de la préparation budgétaires 2025. Des efforts budgétaires ont été réalisés avec la volonté de préserver le tissu associatif local, pourvoyeur d'emplois et d'actions importantes pour le territoire.

Le conseil d'agglomération a ainsi voté l'attribution de subventions 2026 dans différents domaines d'intervention, parmi lesquelles :

- **194 500 € - 13 Manifestations culturelles et agritouristiques d'intérêt communautaire** : Garorock, Festival international de Journalisme, Nuit de la danse, Concerts Staccato, Festival Jazz et Garonne, Les Nuits lyriques, Mondoclowns, La BD est dans le pré, Festival BD de Clairac, Foire à la Fraise, aux Fleurs et au vin , Chapitre de la Confrérie Tomate de Marmande, Les Confituriades, Tournée des Vins Coeurs.
- **78 000 € - Développement économique** : Chambre de Commerce et d'Industrie du 47 ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat du 47 ; Campus numérique ; Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) ; Initiative Garonne ; Boutique de Gestion (BGE) ; Caisse Sociale de Développement Local (CSDL) ; Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP), Bureau d'Accueil de tournage 47.
- **42 000 € - Agriculture et Alimentation** : aides agricoles directes, association Alterfixe, Association Interprofessionnelle des Fruits et Légumes du Lot-et-Garonne (AILFG)
- **6 200 € - Nature et Biodiversité** (Plan Climat-Air Energie Territorial) : Centre de soins de la faune sauvage de Tonneins.
- **134 000 € - Développement social et Jeunesse** : Jeunesse (7 porteurs de projets et 1 Bourse aux projets) ; Solidarité / Insertion / Prévention (3 projets) ; Sensibilisation et Formation continue des acteurs éducatifs locaux (CTG - Convention territoriale Globale - 2 porteurs de projets) ; Bourse aux projets Santé ; actions dans les quartiers prioritaires (Politique de la Ville).

Contact Presse

Laure Duplaa - lduplaa@valdegaronne.fr – 05 53 64 83 76 – 06 76 96 77 52